

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 25.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 JUIN 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Notre prime.—Ça et là par L.-O. D.—Le marquis de Lorne et les Canadiens-français, par A. Gélinas.—La très-ancienne Amérique.—Réponse à notre dernière devinette.—Echos, par A. G.—Le prince impérial, par A. G.—Le fou, par Camille Debans.—Une horrible histoire.—Poésie : Le teneur de livres, par Ernest Repony.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Une exécution militaire, par P. Didier.—Nos gravures.—Le 24 mai à Londres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Jeunes bohémiennes ; Le rouge-gorge ; Salon de 1879 : Choix de paysages.

## NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront une année d'avance.

## ÇA ET LÀ

On n'a pas encore mis la main sur les meurtriers de Querneville, malgré la récompense de \$2,500 offerte.

\* \*

M. Baillargé, l'habile architecte dont la réputation est faite depuis longtemps, a reçu les félicitations du gouverneur-général et de la princesse, pour le succès de la construction de la terrasse Dufferin.

\* \*

Une dépêche du correspondant du *Globe* à Londres a mis notre monde politique en émoi la semaine dernière. Elle annonçait que le gouvernement anglais refusait de sanctionner la démission de l'hon. M. Letellier.

\* \*

M. Faucher de Saint-Maurice fait remarquer avec justesse et patriotisme, que c'est au moment où le gouverneur-général fait, dans un si beau français, l'éloge de la langue française, que des fanatiques veulent au Manitoba la proscrire.

\* \*

M. David ayant fait une bonne partie de l'histoire de 1837, fera, pendant la vacance, celle des principaux événements et personnages de 1838. Il n'attend que quelques jours de loisir pour se mettre à l'œuvre. Avis à ceux qui s'intéressent à l'histoire émouvante de cette époque.

\* \*

La majorité du ministère Mowat d'Ontario est de 27 à 28. On dit que ce succès est dû en grande partie à l'intervention de M. Blake et aux discours de M. Fraser, membre de l'administration Mowat, chef des Irlandais catholiques et l'un des meilleurs orateurs et des hommes les plus capables de la province d'Ontario.

\* \*

Nos remerciements à M. Bienvenu pour l'envoi de sa brochure sur les finances de la province de Québec. M. Bienvenu, autrefois du *National*, est certainement l'un des journalistes les mieux renseignés de notre province sur toutes les questions politiques. Il a une mémoire remarquable qui lui permet de se rappeler tout ce qu'il veut.

\* \*

La réception faite à Québec au gouverneur-général et à la princesse a été digne de Québec, la ville la plus aimable et la plus française, sous le rapport de la politesse et des manières comme de l'origine, de toute l'Amérique. Il n'y a pas une ville où on sache aussi bien dire et faire les choses.

Nous avons fait l'éloge de la réponse faite par le marquis à l'adresse de la Corporation; nous devons ajouter que les adresses elle-mêmes, celle surtout de l'Université-Laval, étaient des modèles de style, d'élégance et de délicatesse. Vive Québec !

\* \*

Il y a Montréal une couple de Sociétés de colonisation qui se proposent de demander de l'aide au gouvernement local pour permettre à leurs membres d'aller s'établir sur les terres nouvelles. Comme ce sont de pauvres ouvriers qui n'ont rien,

les secours ordinaires ne suffiraient pas : il leur faut ce qu'ils demandent, un prêt, une certaine somme d'argent payable tant par année et remboursable à longue échéance. Le gouvernement devrait donner satisfaction aux désirs si raisonnables et patriotiques de ces braves gens, qui consentiront à donner toutes les garanties possibles. Leurs projets de colonisation, préparés avec beaucoup de soin, méritent certainement qu'on en fasse l'épreuve.

\* \*

Les hon. MM. Macdonald, Tupper et Tilley se rendent en Angleterre, ces jours-ci, pour engager le gouvernement impérial à aider le Canada à construire le chemin de fer du Pacifique. Oh ! si dès le commencement on avait laissé à l'Angleterre la construction de cette immense voie ferrée, qui sera peut-être utile aux petits-enfants de nos enfants, mais menace de ruiner leurs pères et leurs grands-pères ! Si on avait employé les millions que cette entreprise va nous coûter à construire les chemins de fer et à exécuter les grands travaux dont les vieilles provinces ont besoin ! Il est heureux qu'on reconnaisse enfin que le Canada a assez fait, et qu'il est temps que l'Angleterre vienne à notre secours. C'est un bon mouvement dans la bonne direction.

\* \*

L'*Événement* dit que la libéralité et l'esprit politique de M. Royal et de ses amis qui ont voulu forcer M. Norquay, le chef du ministère, à s'assurer l'appui de la majorité anglaise, ont été fort mal récompensés.

"La crise provoquée, dit-il, pour rendre justice aux Anglais, a tourné à l'exclusion des Français." M. Fabre espère qu'il y aura assez de libéralité et de bon sens chez la majorité anglaise et de sagesse chez la minorité française pour amener un arrangement, une transaction honorable. C'est un vœu que tous les amis de la paix et de la prospérité du pays doivent faire afin d'éviter les orages que le fanatisme religieux et national, réveillé sur les bords de la Rivière-Rouge, pourrait produire dans toutes les parties de la Confédération. Il viendra un temps où rien ne pourra détourner ces orages, mais il y a sagesse à retarder autant que possible cette époque funeste. La province de Québec ne pourrait, sans danger, supporter des querelles que pourtant elle se croirait obligée d'épouser.

\* \*

Messire Martineau, l'éloquent prédicateur de Notre-Dame, a fait, il y a quelques jours, un sermon rempli de conseils pratiques relativement à la crise financière que le pays traverse. Après avoir dit que le luxe et l'amour du plaisir étaient deux des principales causes de la détresse de nos villes, il a parlé de l'encombrement des professions libérales. Il a développé avec énergie une pensée que nous avons souvent exprimée, savoir : que le salut du pays était dans l'agriculture et la colonisation. Il a déploré la manie qui arrache aux travaux si féconds de la campagne des milliers de bras, tant de jeunes gens et de jeunes filles qui vont perdre dans les villes leur avenir, leur bonheur et souvent leur honneur. Tous ceux qui s'intéressent au bonheur de leurs compatriotes et à l'avenir de leur pays, ne peuvent faire trop

d'efforts pour pénétrer notre population de ces idées patriotiques et salutaires. Il y a sept ou huit ans, nous avons entrepris dans *L'Opinion Publique* une croisade contre l'engouement de notre population pour les professions libérales et pour les villes, et en faveur de l'établissement d'un système d'éducation qui nous rendit plus capables de faire notre chemin dans le commerce et l'industrie. Depuis cette époque, l'éducation commerciale et industrielle fait de grands progrès et beaucoup de bien, mais la crise actuelle démontre que le commerce, comme les professions, souffre de l'encombrement, que le nombre des marchands, des avocats, des notaires et des médecins est sans rapport avec les besoins et les ressources du pays.

\* \*

Lorsque nous pensons à l'argent dont nous avons besoin pour payer nos dettes et poursuivre le développement des ressources de la province de Québec, lorsque nous entendons dire qu'il n'y a pas d'argent pour la colonisation, par exemple, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander comment il se fait que nos hommes publics aient consenti, lors de la Confédération, à jeter tous nos droits de douane dans le trésor ou le gouffre fédéral. Nous avons les deux principaux ports de mer, les deux plus importants entrepôts du commerce de l'Amérique du Nord, deux sources de revenu inépuisables qui devaient nous fournir tout l'argent nécessaire pour construire nos chemins de fer et promouvoir la colonisation de nos terres incultes. Nous nous sommes dépouillés de tout cela de la meilleure grâce du monde, et les millions dont nous aurions tant besoin aujourd'hui dans notre pauvre province, à peine capable de payer ses frais d'administration, servent à construire des chemins de fer gigantesques dans des contrées peuplées par les sauvages et les buffles.

Pourquoi n'avons-nous pas gardé nos droits de douane encore au moins vingt-cinq ans ?

Triste situation ! Avant longtemps la province de Québec qui, en 1840, payait la dette du Haut-Canada, et dont les revenus de douane ouvrent aujourd'hui les territoires du Nord-Ouest à une émigration destinée à noyer l'élément français, sera bientôt obligée d'aller mendier aux portes du parlement fédéral, de s'adresser aux représentants dédaigneux de toutes ces provinces qu'elle enrichit, pour obtenir des secours, le strict nécessaire !

\* \*

Nous avons souvent exprimé avec regret l'opinion que, dans notre pays, les luttes de partis absorbaient trop l'intelligence des hommes politiques au détriment de nos intérêts les plus précieux. Nous avons dit cela, par exemple, à propos de la colonisation et de l'administration de la justice, deux questions d'importance vitale qui recevraient promptement les solutions désirées, si on consacrait à leur avancement la moitié, la dixième partie même du zèle qu'on met dans des luttes aussi stériles que disgracieuses.

Nous sommes heureux de voir que le *Courrier de Montréal* développe cette pensée dans des articles remarquables, qui dénotent une plume exercée et un esprit mûri par l'expérience :

Dans la lutte des partis qui divisent la presse

canadienne-française, dit-il, tout ce qui ne peut servir d'arme contre l'adversaire est négligé, et une foule de questions bien autrement importantes pour les populations que l'arrivée au ministère de telle ou telle personnalité, ne tient qu'une place imperceptible dans les colonnes des journaux. Si la presse mettait au service de ces questions tout le talent, tout le zèle et toute l'ardeur qu'elle déploie au moindre incident où les passions politiques se trouvent en jeu, plus d'une solution encore attendue serait aujourd'hui réalisée; mais, ce qu'elle poursuit, ce n'est point le développement des intérêts matériels du pays, de son agriculture, de son industrie et de son commerce, c'est le triomphe du parti.

Dans un autre numéro du *Courrier*, le même écrivain (ce doit être le même) traite en quelques mots la conduite de l'Angleterre vis-à-vis du Canada relativement aux traités de commerce avec les nations étrangères. Il reproche au gouvernement impérial d'avoir négligé de faire participer les colonies aux bénéfices de ces traités. "L'Angleterre, dit-il, ainsi que lord Beaconsfield l'a déclaré, a signé trente-huit traités de commerce avec les nations les plus considérables, contenant tous en sa faveur la clause de la nation la plus favorisée. A-t-elle fait participer aux avantages qu'elle retirait de ces traités aucune de ses colonies?"

Plus loin, pour faire voir les inconvénients de la situation que nous fait l'Angleterre, il dit :

Le grand obstacle à un traité de réciprocité avec les Etats-Unis n'est-il justement l'obligation pour le Canada d'accorder à l'Angleterre les mêmes avantages qu'il faudrait faire aux Etats-Unis en retour des concessions qu'il nous offrirait? Parlez-vous après cela de l'indépendance entière du Canada en matière fiscale comme en toute autre matière de gouvernement local?

\* \*

Le *Nouveau-Monde* blâme énergiquement les articles que le *Mail*, le principal organe du parti conservateur dans la province d'Ontario, vient d'écrire au sujet de l'influence du vote catholique sur les dernières élections. Le *Mail* avait dit entre autres choses : "10 que quatre-vingt-dix par cent des électeurs catholiques ont voté pour le cabinet-Mowat; 20 que ce ne sont pas les "idées libérales" ni le parti réformiste qui ont triomphé dans les dernières élections, mais l'Eglise catholique romaine agissant par son représentant accrédité, (sic) l'honorable M. Fraser; que, pour capter le vote catholique, M. Fraser s'est opposé injustement à l'incorporation de l'association orangiste, ainsi qu'à l'introduction du scrutin secret dans les élections des commissaires des écoles séparées, et qu'il a favorisé les institutions de charité catholiques au détriment des protestantes dans la distribution des octrois; que M. Fraser joue le rôle de *factotum* dans le ministère, et que le vrai réformisme s'apercevait bien d'ici à quatre ans que "Rome charge un lourd prix pour ses services politiques."

"La majorité protestante, avait dit le *Mail* dans un autre article, est à peu près également divisée entre les réformistes et les conservateurs, et c'est le vote catholique compact qui a fait pencher la balance du pouvoir. Pratiquement, l'Eglise est maîtresse de la situation. Cet état de choses ne sera pas toléré beaucoup plus longtemps. Si l'Eglise ne divise pas sa phalange, la majorité devra, pour sa propre défense, faire une contre-organisation. Nous parlons ouvertement, car le temps de parler ouvertement est arrivé."

Le *Nouveau-Monde* s'efforce de démontrer l'injustice des accusations du *Mail* qu'il accuse d'entrer dans la voie condamnable que suivait le *Globe*, et termine son article par les remarques suivantes :

Nous avons la protection contre la concurrence commerciale et industrielle étrangère; il nous faut maintenant la protection contre les préjugés de toutes sortes auxquels des politiciens fourvoyés ne craignent point d'avoir recourus pour servir de mesquins intérêts de parti au grand détriment de la tranquillité, de la grandeur, de la force et de la gloire du pays. Il est pénible de voir que des journaux comme le *Globe* et le *Mail*, qui pourraient faire tant dans ce sens désirable, loin d'avoir le patriotisme courage d'affronter ces préjugés, s'en font tour à tour les esclaves.

L.-O. D.

## LE MARQUIS DE LORNE ET LES CANADIENS-FRANCOIS

Nous avons reproduit le discours que le marquis de Lorne a prononcé en réponse à l'adresse du Maire et de la Corporation de Québec. Ce discours, qui a fait sensation et qui était évidemment destiné à faire sensation, méritait plus qu'une simple reproduction.

Son Excellence s'est exprimé en français et a parlé comme pas un gouverneur anglais n'avait encore parlé depuis le transfert du Canada à l'Angleterre, sans excepter lord Dufferin. Le marquis semble avoir attendu le moment où il se trouverait dans la vieille capitale, toujours française, de l'ancienne Nouvelle-France, pour affirmer comme il l'a fait son admiration presque enthousiaste pour notre race, notre histoire, nos institutions, notre passé, nos gloires nationales, pour donner cours à son enthousiasme, et il a témoigné de ses dispositions à notre égard de la façon la plus chaleureuse. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire son discours que nous avons publié et qui a été reproduit par tous les journaux quotidiens.

Ce discours avait un but manifeste. Le gouverneur-général a voulu éclairer davantage ses gouvernés français sur ses sentiments et sur ceux de la princesse, son auguste épouse, et détruire peut-être certaines préventions. Ses paroles ont-elles produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre?

Nous savions avant ce jour que Son Excellence tient beaucoup à l'affection des Canadiens-français. Certaines paroles échappées de la bouche du marquis et de celle de la princesse, même dans l'intimité, s'étaient répandues dans le public, où elles avaient fait plus d'impression que les quelques phrases placées à notre adresse dans les discours faits antérieurement par le nouveau gouverneur-général. Ainsi, la princesse avait elle-même exprimé à quelques-uns de nos hommes publics, dans plusieurs occasions, son admiration pour la langue française et son vif désir de la voir fleurir toujours sur ce continent. Le marquis, avant de commencer la tournée qu'il fait en ce moment, aurait dit qu'il tenait surtout à être bien reçu par les Canadiens-français. Le discours de Québec contient la confirmation officielle de ces rumeurs, et nous savons à quoi nous en tenir. Citons en passant l'hommage rendu si délicatement à la langue française. Un grand auteur a dit : "Ce qui n'est pas clair n'est pas français." Le marquis de Lorne rappelle que notre langue est considérée comme la plus parfaite parmi toutes les langues modernes, celle qui rend le mieux la pensée humaine. Il parle avec admiration des grands génies qui furent ses meilleurs interprètes, tels que saint Bernard et Bossuet. Ne va-t-il pas jusqu'à mentionner les noms de Du Guesclin et de "l'héroïque Pucelle d'Orléans," qui la firent "résonner sur les champs de bataille"?

Avec quel tact aussi Son Excellence n'a-t-il pas fait comprendre que la reine n'exige pas de nous que nous soyions des Anglais, en rappelant que Sa Majesté ne fait pas de distinction entre ceux de ses sujets de la province de Québec qui sont originaires des Îles Britanniques ou ceux que "l'ancienne France réclame comme soutenant dans un nouveau monde, l'honneur, le renom, la bravoure et la fidélité au souverain et au pays qui distinguèrent leurs ancêtres." Il nous félicite en même temps de chérir et de cultiver nos souvenirs.

Franchement, pouvions-nous attendre plus d'un gouverneur-général? Lord Dufferin a-t-il jamais témoigné autant d'attention pour nous? Et cette réponse pleine de sentiment a été écrite par le marquis lui-même en français. L'obligation de faire de ces discours de circonstance est un des ennuis les plus intolérables du métier de gouverneur, comme de celui de roi ou de président. C'est une littérature toujours la même qu'il faut toujours varier. On est obligé de songer à tout, prendre garde de ne froisser personne et d'être agréable à tout le monde. Lord Dufferin, qui avait ses vues et ses projets, consacra une grande partie de ses talents et de ses capacités à

l'étude de ces sortes de harangues, qu'il trouva moyen de transformer en documents diplomatiques, et qui, rééditées complaisamment par la presse du pays et de l'étranger, le servirent plus tard merveilleusement.

Le marquis de Lorne n'a pas d'ambassade à viser, et les discours officiels deviennent pour lui une corvée pure et simple, découlant de sa charge. L'attention toute spéciale qu'il a donnée à son discours de Québec indique de sa part un but particulier, un dessein arrêté. Il a voulu sortir de la banalité ordinaire du langage de cour pour faire mieux comprendre au peuple canadien-français ses sentiments et ses dispositions.

A. GÉLINAS.

## LA TRÈS-ANCIENNE AMÉRIQUE

Nous avons déjà entretenu les lecteurs de *L'Opinion Publique* des travaux auxquels se livre le Congrès des Américanistes, qui a fait paraître quatre beaux et savants volumes sur les antiquités de notre continent et qui, à la suite de sa session de l'automne prochain, à Bruxelles, en publiera deux autres.

L'histoire, l'archéologie, etc., de la très-ancienne Amérique sont, depuis quelques années, l'objet de recherches persévérantes et éclairées de la part de quelques cercles européens. C'est une science nouvelle qui attire les hommes d'étude, et, ajoutons, une science dont le champ est d'une étendue prodigieuse.

Les plaines de l'Ouest, la Californie, les deux Mexique, la Floride, l'Amérique centrale, le Pérou, le Chili abondent en monuments remarquables qui attestent l'existence de peuples avancés dans certains arts que l'ancien monde d'Asie et d'Europe croyait posséder seul. Des villes étendues, des constructions géantes, des travaux d'une origine fabuleuse nous offrent ainsi les traces d'une civilisation qui n'a pas laissé d'annales sur parchemin — mais c'est de l'histoire que ces amas de pierres sculptées dont le voyageur cherche vainement à s'expliquer la provenance et que les sauvages découverts par Colomb, Cortez, de Soto, Pizarre, regardaient comme des ruines antiques, sans pouvoir en retracer l'origine.

Le temps n'est plus où un touriste pouvait écrire que l'Amérique ne renferme absolument aucune antiquité. Elle en a plus que la Grèce et l'Égypte réunies!

Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire les quatre volumes mentionnés plus haut. C'est presque une bibliothèque, car toutes les pièces qu'ils renferment sont le résumé des recherches communiquées à la Société des Américanistes par une foule de personnes versées dans les études de ce genre et observant sur les lieux mêmes les choses dont elles parlent.

La session de Bruxelles embrassera :

### HISTOIRE

Indiquer parmi les faits qui composent l'histoire de l'empire mexicain : 10 ceux qui sont attestés par des documents indigènes précolombiens; 20 ceux qui ont été recueillis dans la tradition orale par des écrivains de race mexicaine; 30 ceux qui ont été recueillis dans la même tradition par les Européens.

Des Calpullis mexicains, de leur administration, de leur origine et du principe communiste qu'ils impliquent.

Examen critique du *Popol Vuh*.

Comparaison des trois royaumes de Cuzco, de Trujillo et de Quito qui formaient l'empire des Incas, au moment de la conquête. Différences que présentaient leur religion, leur législation, leur langage, leur architecture, leurs mœurs, etc. Ce que l'on sait de la Norombègue.

Colonisation des embouchures du Mississippi. Progrès de la cartographie américaine durant le XVII<sup>e</sup> siècle.

### ANTHROPOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE

De l'homme tertiaire en Amérique. De l'influence du milieu américain sur la race blanche. Classification ethnologique des indigènes de la Nouvelle-Grenade et de l'isthme de Panama. Des races métisses au Brésil. Les indigènes de l'Acadie lors de l'arrivée des premiers explorateurs français. Des mondes situés à l'Ouest du Missouri et dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

### LINGUISTIQUE ET PALÉOGRAPHIE

Inscription de Cook découverte par le Rd. J. Gass.

Déchiffrement des inscriptions mayas.

Les Quippos péruviens; réunir le plus de

données possibles sur ce procédé mnémotechnique. En quoi la langue esquimaude diffère-t-elle grammaticalement des autres langues de l'Amérique du Nord?

Comparaison de l'Aymara, du Quichua et du dialecte de Quito.

Que faut-il entendre par les caractères de polysynthétisme, d'incorporation, d'encapsulation et d'holophrasmes que l'on attribue aux langues américaines?

Indiquer les langues non américaines dans lesquelles existerait la distinction du pluriel inclusif et du pluriel exclusif.

### ARCHÉOLOGIE

Caractère des dessins dont sont ornés les objets en pierre provenant du détroit de Behring. Valeur religieuse et emblématique des divers types d'idoles, de statuettes et de figures que l'on trouve dans les tombes péruviennes; classement des Conopas par types.

Classement des produits industriels et artistiques des indigènes de la côte du Pacifique, depuis l'isthme de Panama jusqu'au désert d'Atacama.

Antiquités des divers Etats de la domination canadienne.

De la tradition de l'homme blanc et du signe de la croix dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Labrador.

Sur ces deux derniers sujets, qui intéressent particulièrement notre pays, le Congrès des Américanistes a publié (vol. I. 227-34; vol. II. 158-9), dans ses comptes-rendu, de fort curieux articles, que nous n'avons vu reproduits ni mentionnés par la presse canadienne.

Il est à désirer que ceux, parmi nous, qui peuvent souscrire (dans la proportion d'une piastre et demie par volume) à la collection imprimée de ces travaux ne s'y montrent pas indifférents. Tout jeune que soit le Canada, il n'est pas dépourvu d'hommes qui cultivent les lettres, les sciences et généralement les diverses branches des connaissances humaines. Nous croyons même que plus d'un serait en état de fournir au Congrès des Américanistes des renseignements utiles sur les territoires canadiens — et pourquoi ne le feraient-ils pas?

Les délégués pour le Canada sont : le révérend John Campbell, du *Presbyterian College*, Montréal; J. O. Dion, Chambly; Benjamin Sulte, Ottawa. Ces messieurs se font un plaisir, comme un devoir, de répondre aux questions qui leur sont adressées à ce sujet. Ils reçoivent aussi les souscriptions.

## RÉPONSE

A NOTRE DERNIÈRE DEVINETTE

La chambre ayant quatre coins, chaque chat, placé dans un coin, a les trois autres en face de lui.

De plus, chaque chat étant, selon leur habitude, assis sur sa propre queue, sur chaque queue il y a un chat.

Douc, il n'y a que quatre chats en tout.

**Avis de commerce.**—La Maison DUPUIS FRÈRES a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'elle vient de faire l'acquisition du magnifique stock de banque-route de MM. Archibald, Bankirt & Lesser, de Toronto. Cette maison ayant toujours fait un commerce de première classe, les nouveaux acquéreurs se trouvent en ce moment avec un surplus d'au-delà de \$36,000 de marchandises superbes et toutes fraîches, venant, à cette époque de l'année, de sortir pour la plupart des caisses d'importation. Le stock a été acheté à 47½ centins dans la piastre. La transaction ayant été faite argent comptant, la Maison DUPUIS FRÈRES se trouve forcée d'écouler ces marchandises, sans réserve, d'ici à la fin du mois, afin de se mettre en état de rencontrer ses engagements.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUPUIS FRÈRES,

605, rue Sainte-Catherine,

Coin de la rue Amherst,

Montréal.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, M. M. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers en renom, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, ÉDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.



JEUNES FILLES



## ÉCHOS

Le nouveau prince de Bulgarie appartient à la maison de Hesse. Il est fils du duc Henri de Hesse-Schwerin et d'une princesse de Battenberg. Il porte le nom de sa mère : le mariage était *morganatique*. Il est neveu de l'impératrice de Russie, ce qui était probablement son principal titre à la dignité qu'il a reçue.

\* \*

On sait que le titre de *Sir*, porté par les chevaliers, s'applique aux noms de baptême. Ainsi, on ne dit pas Sir Macdonald, mais *Sir John Macdonald*. M. Tilley s'appellera *Sir Leonard*. L'hon. M. Tilley, qui s'appelle Samuel-Leonard, s'appellera *Sir Leonard* et non *Sir Samuel*.

\* \*

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne ont célébré, mercredi, le cinquantième anniversaire de leur mariage, quelques jours seulement après la célébration des noces d'argent de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche.

Le temps change tout sur son passage. Lors du mariage de François-Joseph, il y a vingt-cinq ans, il n'y avait qu'un empereur en Allemagne—c'était lui-même—et celui que l'on appelle aujourd'hui l'empereur Guillaume n'était que l'héritier présomptif du roi de Prusse.

\* \*

La cour suprême a siégé à Ottawa pendant quelques jours. Ce tribunal, le plus important et le premier du pays, est en même temps celui dont les séances sont le plus paisibles. Il n'y a ni témoins, ni public même (à part trois ou quatre curieux).

Les avocats les plus distingués de la Confédération s'y rencontrent. La semaine dernière, il y en avait une quinzaine, parmi lesquels on remarquait l'hon. juge Loranger, qui fit, dit-on, devant ceux dont il a failli devenir le collègue, une brillante plaidoirie, dans une cause où il avait pour adversaire M. Joseph Doutre.

\* \*

Les édifices parlementaires et les bureaux publics d'Ottawa sont visités chaque jour par les étrangers de passage dans la capitale.

Mercredi dernier, ils étaient envahis par des voyageurs d'une espèce nouvelle. Les élèves du collège de Sainte-Thérèse, qui faisaient ce jour-là une excursion à Ottawa par le chemin de fer du Nord, se répandirent tout à coup dans le bâtiment central et prirent possession de la Chambre des Communes, où ils s'installèrent dans les fauteuils des députés et firent retentir les échos de l'auguste enceinte, silencieuse depuis plus d'un mois, de leurs voix juvéniles. Une Chambre fut promptement constituée avec président, ministère et opposition, et une séance improvisée. Un débat s'engagea, d'éloquents discours furent prononcés par ces jeunes apprentis députés. Les orateurs, avant de parler, avaient le soin de chercher, sur la plaque de leur pupitre, le nom du membre dont ils occupaient la place, pour se composer une attitude et un rôle en conséquence. Cette petite comédie dura une heure et amusa beaucoup les rares spectateurs qui se trouvaient dans les environs et que la curiosité avait attirés. Puis l'édifice rentra dans le silence qui, pendant la vacance parlementaire, le fait ressembler à un tombeau.

\* \*

La crise de Manitoba se continue. Il est difficile d'en prévoir l'issue. Les Anglais sont au pouvoir, et ils ont le contrôle absolu de la Chambre ; mais oseront-ils mettre à exécution leur programme ? On ne peut guère juger d'aussi loin de cet événement par les rapports décousus et précipités du télégraphe, sans s'exposer à faire des appréciations trop hâtives.

Nos compatriotes ont à leur tête, pour veiller à leurs intérêts, des hommes éprouvés. Leur chef, M. Royal, homme d'Etat et diplomate consommé, est à la hauteur

de cette situation difficile, et il en tirera tout ce qu'il sera possible de tirer dans l'intérêt français. Il n'est pas probable que les Anglais persistent dans la position tranchée qu'ils ont adoptée. L'horizon est sombre, cependant.

L'élément français du Nord-Ouest n'a pas fini de lutter pour la conservation de ses droits, puisqu'à la moindre évolution politique, on les remet ainsi en question. Ce n'est peut-être pas une raison pour décourager toute émigration française à Manitoba, comme le font certains journaux. D'un autre côté, il est un peu tard aussi pour prendre la position opposée et redire à nos compatriotes qu'ils doivent se précipiter en masse vers la vallée de la Rivière-Rouge. C'est crier au feu lorsque l'incendie fait rage. Il eût fallu parler ainsi plus tôt. Depuis cinq ans, l'émigration anglaise a afflué à Manitoba, et l'émigration française a été relativement nulle. Il est trop tard. Il ne faut plus penser à réparer l'erreur, mais à en atténuer le résultat. La province de Manitoba est aux trois-quarts et sera bientôt aux quatre-cinquièmes anglaise. Lorsqu'elle sera agrandie, comme il faut qu'elle le soit, et qu'on lui aura annexé la colonie islandaise du lac Winnipeg et les établissements anglais de Keewatin, ce sera pire encore. Il serait inutile de déguiser la vérité. Le mieux est d'envisager l'avenir sous son vrai jour et de s'y préparer. Le Nord-Ouest, fondé, établi par les Français, comme le reste de l'Amérique du Nord, est destiné à être anglais. A. G.

## LE PRINCE IMPÉRIAL

On sait que le prince impérial, fils de Napoléon, III s'est engagé dans l'armée anglaise, et qu'il a voulu faire partie de l'expédition d'Afrique contre les Zoulous. L'héritier de l'empire accompagne l'état-major de lord Chelmsford. Il est rendu à sa destination depuis près de trois mois. Sa démarche a été considérée comme singulière. On a donné pour motif de sa détermination qu'il voulait se perfectionner dans la pratique militaire anglaise, après avoir étudié dans les écoles mêmes de l'empire.

Un correspondant du *Figaro* est allé le relancer à Natal, et voici ce qu'il écrit en date du 25 avril :

Le prince impérial paraît tout heureux de la résolution qu'il a prise de venir s'isoler dans l'armée anglaise ; ce qu'il cherche à acquérir ici le plus ardemment, c'est surtout l'habitude de la vie des camps avec ses dangers, ses alertes et ses privations de tout genre. Aussi, Son Altesse se trouve-t-elle pour le moment très-impatiente : l'armée opère certains mouvements de concentration qui nécessitent la présence de l'état-major à Durban, où chacun peut trouver facilement un confort assez convenable.

En principe, le prince a été attaché à une brigade d'artillerie, en qualité de lieutenant à la suite, sans brevet, et par conséquent sans commandement effectif. "J'ai compris, m'a dit textuellement le prince, alors que des raisons politiques ne me permettaient pas de prendre un brevet dans l'armée anglaise, que je ne me trouvais dans un corps spécial que comme une cinquième roue à un carrosse, et j'ai dès lors brigué et obtenu la faveur d'être attaché à l'état-major général, et de suivre ainsi de plus près les opérations du gros de l'armée ; ne pouvant avoir une lieutenance effective, j'ai jugé que l'état-major était pour moi un centre d'étude plus approprié à l'expérimentation de mes facultés, et que je pourrais au moins y rendre, à l'occasion, quelques services, ce que je désire de tout mon cœur."

Depuis lors, l'armée anglaise a fait des opérations importantes, que le prince a peut-être pu suivre. Cependant, aux dernières nouvelles, on le disait atteint des fièvres.

Le correspondant n'a pas manqué de parler des affaires de France. Il a questionné le jeune prétendant, et il rapporte ce qui suit de ses réponses :

La France est présentement républicaine, m'a-t-il dit en propres termes, la chose est incontestable, et le parti républicain n'a pas encore commis assez de fautes pour qu'il y ait lieu de songer de sitôt à un revirement d'opinion ; le parti conservateur, a-t-il ajouté, est d'ailleurs tellement divisé qu'une période de transition est nécessaire pour adoucir bien des rapports et effacer bien des divisions intestines.

Ces paroles, qu'elles soient ou non du prince, sont remarquables et résument bien la situation. A. G.

## LE FOU

## CONTE NOIR

## I

De mon séjour assez long dans un collège de province, j'ai gardé le très-vif souvenir d'un interminable corridor auquel je ne puis songer, même après vingt ans, sans être ébranlé par un frisson.

Toutes les fenêtres de cette galerie, qui étaient garnies de solides barreaux de fer, comme les jours d'une prison, s'ouvraient sur l'extérieur des bâtiments. A travers les grilles on pouvait voir deux cours sans arbres, d'un aspect sinistre, et les trois quarts d'un grand jardin convenablement entretenu, mais ayant, même au printemps, une apparence mortellement triste.

Les deux cours et le jardin formaient les dépendances d'une hospice d'aliénés. C'est pourquoi le règlement du collège défendait sévèrement aux enfants de ne jamais pénétrer dans l'immense couloir sous quelque prétexte que ce fût.

Il en résultait tout naturellement que notre plus ardente ambition était de violer le règlement.

Un grand mystère régnait pour nous sur la maison des fous. Aussi, lorsqu'un de nos camarades, après avoir déployé des ruses de sauvage, parvenait à s'introduire dans le fameux corridor, et à plonger des regards avides ou inquiets sur les préaux de la folie, il prenait à nos yeux des proportions de héros.

Et quand—à la récréation suivante—il racontait son escapade, avec quelle profonde et respectueuse attention on l'écoutait, bien que d'ordinaire il n'eût à nous apprendre rien que nous ne connussions depuis longtemps.

Comme tous ou presque tous nous avions fait, au moins une fois, quelque longue station dans une embrasure des fenêtres grillées, nous savions bien des choses sur l'établissement voisin.

Aucun de nous n'ignorait qu'au milieu du jardin se déroulait une pelouse autour de laquelle déambulaient, d'un pas automatique, les plus inoffensifs pensionnaires de l'hospice ou ceux qu'on jugeait en bonne voie de guérison.

Nous avions vu, dans l'une des cours, une folle qu'on ne pouvait regarder sans attendrissement.

C'était une jeune fille maigre comme un fil de la Vierge, avec de grands yeux qui lui mangeaient la figure. Elle était toute longue, toute pâle et diaphane.

Le regard fixe, les bras raides, elle marchait tant que durait le jour, en psalmodiant, d'une voix fêlée comme une cloche fendue, une sempiternelle et monotone chanson d'amour, toujours la même.

De quel drame affreux était-elle le dénouement incarné ? Qui le savait ? Qui l'a jamais su peut-être ?

Et puis, nous nous racontions des légendes. Les plus âgés d'entre nous affirmaient que, dans le grand jardin, les fleurs ne voulaient pas éclore et que jamais on n'y avait vu mûrir le moindre fruit.

On disait bien d'autres sottises, enfantées par la terreur que nous inspirait un pareil voisinage.

On racontait que les religieuses couraient parfois de terribles dangers, et qu'il y avait des domestiques dont la force physique et la brutalité dépassaient tout ce qu'on peut inventer d'improbable.

Chose singulière, aucun de nous n'imaginait sur nos voisins d'anecdotes comiques. Nous n'étions pas sans pitié, quoi qu'en dise Lafontaine.

Pour les enfants comme pour les peuples indiennes, la folie est sans doute sacrée, car le sentiment qui dominait en nous, après chaque conversation sur ce sujet, était une immense, une incommensurable commisération.

L'infatigable et pâle jeune fille principalement hantait nos esprits, parfois même nos rêves, et je ne hasarde rien en déclarant que nous en étions tous amoureux.

Il y avait aussi parmi les apaisés qui se

tenaient dans le jardin, autour de la pelouse, un mélancolique dont l'attitude nous intriguait extraordinairement.

Constamment replié sur lui-même, il restait éternellement assis sur une borne, les coudes sur les genoux et la tête dans les mains. Son dos voûté témoignait d'une puissance rare ou tout au moins d'une colossale charpente. Ce devait être une espèce de géant.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est qu'aucun élève n'avait jamais vu son visage. Tous nous l'avions aperçu à la même place dans une pose affaissée et farouche, effrayant de mutisme et de désolation. Jamais en face ; jamais debout.

## II

J'avais quitté le collège depuis deux ou trois ans, lorsqu'un hasard me mit en relations avec le fils du docteur de l'hospice.

C'était un très-charmant garçon qui, malheureusement, a mal tourné—il a été deux ou trois fois sous-préfet.

Quoi qu'il en soit, nous nous liâmes d'amitié, et comme un soir, les coudes sur une table où nous venions joyeusement de dîner en camarades, il touchait un mot de son père, je me rappelai tout à coup les légendes d'antan.

Je l'interrogeai. Il m'apprit que la jeune fille à la chanson amoureuse était morte. Je lui parlai du géant. Celui-là était immuable sur sa pierre.

L'idée me vint alors de satisfaire ma vieille curiosité d'autrefois.

Je lui demandai si, avec sa protection, je pourrais visiter l'asile, et le visiter dans tous ses détails.

Il hésita longtemps avant de me rien promettre, mais enfin il me répondit qu'il espérait décider son père à me faire cette faveur.

—Me sera-t-il permis d'amener quelqu'un ? lui demandai-je.

—Oui, mais pas plus de deux personnes.

—C'est une de mes parentes, ajoutai-je, qui me tourmente pour m'accompagner, et c'est elle qui m'a poussé à solliciter de vous cette faveur.

—Je serai après demain à sa disposition et à la vôtre.

Je suis l'homme le plus encousiné du monde. C'était la propre fille du plus jeune de mes oncles, qui avait témoigné à diverses reprises le désir de visiter l'hôpital des fous. Je m'empressai de la prévenir, et au jour dit, quand je me présentai chez elle, je la trouvai prête, tenant à la main sa petite fille de trois ans, Mlle Jeanne.

—Comment ! m'écriai-je, vous allez emmener cette enfant !

—Et pourquoi pas ?

—Mais parce qu'un asile d'aliénés n'est point un lieu où l'on conduit d'ordinaire les petites filles.

—Bah ! laissez donc ! ça la promènera. Et puis elle ne veut pas me laisser partir sans elle.

Jeanne était jolie comme un cœur, gâtée comme on ne peut pas dire, et elle en abusait comme on ne peut pas croire.

Je voulus insister sur l'inopportunité de la compagnie de Mlle Jeanne. Tout fut inutile. Quand une idée baroque a fait son nid dans la tête d'une jolie femme, il n'est pas de puissance humaine capable de l'en délivrer.

Je me résignai. Une heure après, nous étions reçus par mon ami, qui voulut bien nous servir de cicerone lui-même.

Il nous fit d'abord visiter les parties de l'établissement dont un directeur est toujours fier : les cuisines bien tenues, les dortoirs d'une propreté méticuleuse, etc.

J'avoue que je ne m'amusais pas extraordinairement. Mais, comme notre guide avait l'air très-empressé auprès de ma cousine, j'en conclus que plus tard, il consentirait, par égard pour la visiteuse, à conduire le visiteur dans les parties les plus reculées et les plus mystérieuses de cet enfer.

Quelques instants après, en effet, nous fûmes introduits dans le grand jardin dont j'ai déjà parlé. Malgré moi, je levai les yeux vers les fenêtres du grand corridor, et il me sembla voir la tête d'un gamin curieux qui se cachait en grande hâte.

Il n'y avait absolument rien de changé.

Une douzaine de demi-fous cà et là ; puis, sur sa borne, l'énorme personnage dont j'ai parlé.

A son aspect, j'éprouvai une émotion profonde. J'allais peut-être savoir ce qu'était l'immobile malheureux.

—N'y a-t-il aucun danger ? demanda ma cousine en mettant le pied dans le jardin avec sa fille.

—Aucun, madame, répondit mon ami. Ces pauvres diables sont tous guéris ou à peu près.

Nous continuâmes à avancer. Le hasard nous amenait en face de l'homme, celui qui ne bougeait pas. Il restait englouti dans sa silencieuse immobilité, comme si nous n'eussions pas existé, comme si lui-même eût été de pierre.

—Savez-vous l'histoire de ce gigantesque muet ? demandai-je à mon ami. Il a sans doute fallu quelque inénarrable douleur pour terrasser cet Hercule.

—Oui, je sais son histoire. Il se nomme Fèvre...

Mais Mlle Jeanne, de sa voix argentine, coupa sans façon la parole au narrateur pour s'écrier d'un petit ton d'autorité :

—Ah ! tu sais des histoires, monsieur ? Alors tu m'en conteras quand nous aurons fini, dis ?

A l'instant même, le géant redressa brusquement la tête et tourna les yeux de notre côté. Il pouvait avoir quarante ans. Sa figure, sur laquelle je jetai un regard avide, respirait une terrible énergie. Quoi qu'il fût encore assis, sa stature me parut plus haute encore que je ne l'avais cru.

Il regarda de notre côté. Mais il ne voyait évidemment que la petite Jeanne. Il la dévorait littéralement des yeux. Une flamme sombre, dans laquelle on devinait un embryon de joie, brillait sous sa paupière. Il avait ouvert le bouche comme pour pousser un cri.

Pendant quelques secondes il resta ainsi sans bouger, les mains en l'air, la respiration suspendue. Toute sa vie était dans ses yeux. Je ne saurais dire à quel point il me parut beau, d'une beauté inculte, mais incontestable.

J'étais enchanté que notre présence l'eût arraché à sa prostration. Il me tardait qu'il se développât tout entier et qu'il se montrât debout.

Il m'inspirait un intérêt que je ne m'expliquais pas, et qui venait sans doute des romans que j'avais imaginés tant de fois en songeant à lui.

\* \*

Je finis pourtant par m'inquiéter de la persistance avec laquelle il fixait ses ardentés prunelles sur la petite Jeanne, et j'allais attirer l'attention de mon ami sur ce point, lorsque l'enfant, qu'un tel regard commençait à gêner aussi, sans doute, prononça tout haut les paroles suivantes :

—Dis donc, monsieur, je ne veux pas que l'homme me regarde. Dis-lui qu'il m'ennuie.

La voix de la fillette retentissait dans ce sombre jardin, aile de si atroces souffrances, comme un chant d'oiseau.

C'était sans doute cette voix qui faisait sur Fèvre une impression si extraordinaire, car à peine la petite eut-elle fini de parler qu'il se leva d'un seul bond comme un ressort qui se détend.

Sur ses pieds, il était admirable et effrayant. Je crus voir l'Hercule Farnèse dans ce corps d'une vigueur étonnante et cette tête un peu petite, mais si bien plantée sur des épaules à porter un monde.

Avec cela une grâce véritable, une harmonie qui attirait.

Une fois debout, il sembla chercher dans ses souvenirs. Prenant à deux mains sa chevelure blonde un peu crépue, il en arracha des poignées avec une épouvantable frénésie, en murmurant des paroles qui ne parvenaient pas à notre oreille.

Nous commençâmes à avoir peur. Mon ami, très-pâle, crut qu'il était de son devoir d'intervenir. Il fit un pas vers le fou.

—Fèvre, dit-il d'une voix calme, est-ce que vous souffrez ?

Mais voici que Jeanne, ayant vu le malheureux ébranler encore sa tête de ses mains puissantes, fit jaillir de ses lèvres un éclat de rire sonore et cristallin.

Que se passa-t-il alors ?

J'eus à peine le temps de voir l'homme renverser d'un revers de bras le fils du directeur et s'élançer vers la petite fille.

Celle-ci poussa un cri strident. Sa mère, dans un élan irrésistible, se plaça devant elle pour la défendre. Je me précipitai à mon tour. Mais que pouvions-nous contre cet être, doué d'une force incroyable, que la folie, dont il était repris, venait de contpler encore !

Il écarta la mère avec une douceur relative, et ne prit pas plus attention à moi que si je n'avais pas mis toute mon énergie à vouloir l'arrêter.

Puis il se baissa et saisit dans ses bras énormes l'enfant terrifiée.

S'étant alors relevé et tenant la pauvre vrette à la hauteur de son visage, il la regarda trois secondes.

Un rugissement, dans lequel on devinait une expression d'ivresse profonde, sortit de sa poitrine.

—Marthe ! cria-t-il ensuite d'une voix terrible, Marthe, c'est toi !

Et il coucha Jeanne dans ses bras ; puis il se mit à la bercer en poussant de temps à autre de petits éclats de rire qui faisaient mal, car on sentait qu'il suffoquait.

Jeanne, un peu revenue de sa stupeur, poussa bientôt des cris perçants ; la mère affolée se jeta sur l'insensé pour lui disputer sa fille. Moi-même, malgré la conviction où j'étais que nos efforts se briseraient contre un pareil homme, j'essayai de lui faire abandonner la petite.

Heureusement mon ami, de son côté, avait couru chercher du secours, et nous vîmes, au bout de quelques minutes, arriver une escouade de ces terribles gardiens sur le compte desquels nous nous disions tant de choses, jadis, au collège.

Fèvre les vit venir. Sa physionomie prit une expression de défi. Combien étaient-ils ? Cinq. Il se sentait bien capable de les mettre en déroute s'il voulait résister.

Eut-il peur que l'enfant ne fût blessée dans la lutte ? ou bien la joie dont ses yeux rayonnaient lui avait-elle enlevé sa force ? Je ne sais.

Toujours est-il qu'au même instant il se secoua pour se débarrasser de moi ainsi que de la mère, qui tomba évanouie sur le gazon. Et, avec une légèreté de bête fauve, il s'élança vers une grande porte par où on pouvait voir la naissance d'un escalier.

\* \*

Toute la meute des domestiques et mon ami et moi-même nous partîmes après lui. Jeanne poussait des cris de terreur. Fèvre, tout en courant, la couvrait de baisers.

Il arriva au pieu de l'escalier et en franchit les premiers degrés en deux sauts. Alors il disparut au tournant de la cage. Les gardiens redoublèrent de vitesse. Jamais je n'ai vu personne monter aussi vite. Nous arrivâmes dans un corridor pour entendre fermer une porte avec violence. Fèvre venait de gagner sa chambre et de s'y enfermer avec l'enfant.

Quand nous arrivâmes devant sa cellule, nous entendîmes deux ou trois sanglots déchirants, un cri de Jeanne et un bruit sourd comme celui que produirait la chute de quelque être énorme sur un plancher.

Fort heureusement, les cabanons de fous ne ferment jamais en dedans. Ce qu'on pouvait craindre, c'est que Fèvre ne s'arc-boutât des reins contre sa porte et n'exercât une pression que nous n'aurions pu vaincre malgré notre nombre.

Mais, à notre grand étonnement, cette porte s'ouvrit à la première poussée. Nous étant précipités dans la chambre, nous ne vîmes pas le fou du premier coup d'œil, car nous le cherchions devant nous, et le malheureux était à nos pieds.

Oui, ce grand corps était étendu sans mouvement sur le parquet. Il tenait encore dans ses bras la fillette qui n'avait pas la force de crier. Les lèvres de l'aliéné s'agitaient imperceptiblement et laissaient voir un doux sourire.

L'un des médecins de l'hospice arriva en grande hâte. On était parvenu à dégager Jeanne de l'étreinte du fou. Cela n'avait pas été facile d'abord, mais, peu à peu, les muscles d'acier s'étaient tendus,

et les bras du gigantesque insensé avaient fini par retomber inertes à son côté.

Le docteur l'examina et dit : —C'est une congestion. On a eu tort de laisser entrer cette enfant dans le jardin. Il a cru retrouver sa fille, sa fille morte dans une circonstance effroyable, et nous serons bien heureux si cette secousse ne l'a pas tué.

Toute la scène avait duré à peine quelques minutes.

Je pris dans mes bras la petite fille, qui était plus morte que vive, et je la rapportai rapidement à sa mère, que des soins pressés avaient rappelée à elle, et que la vue de son enfant saine et sauve anima complètement.

Puis, assez confuse d'avoir été cause d'un pareil événement par sa faiblesse pour sa fille, elle me pria de la reconduire chez elle où elle acheva lentement de se remettre.

A quelques jours de là, je rencontrai mon ami, et, après lui avoir présenté mes regrets de tout le mal que nous lui avions involontairement donné :

—Quel est donc, lui demandai-je, l'événement qui a fait perdre la raison à ce pauvre homme, événement que le docteur nous dit être si effroyable ?

—C'est en effet, me répondit-il, la chose la plus cruelle que puisse concevoir une cervelle humaine. Il existe des gens délicats dont les nerfs sont incapables de supporter des vibrations excessives et devant lesquels je n'oserais pas la raconter.

Ce début irritait davantage encore ma curiosité, et je pressai mon camarade qui continua :

III

Fèvre était un fermier des environs. A vingt-cinq ans il avait épousé une charmante meunière, blonde et rose. Ce grand corps contenait un cœur tout pétri d'affection. A quel point il aimait sa femme, ceux-là seuls le savent qui l'ont vu, atteint une première fois d'aliénation mentale lorsqu'elle mourut, s'opposer, une masse de fer à la main, à ce qu'on l'emportât de chez lui pour l'enterrer.

On ne parvint à le calmer qu'en lui mettant dans les bras sa petite fille Marthe, qui avait deux ans quand elle perdit sa mère, et qui était si gentille que Fèvre ne savait rien lui refuser.

Marthe, à qui on avait fait la leçon, calma la frénésie du malheureux ; on enterra la jeune femme, et, si la douleur ne quitta pas la ferme, la présence de l'enfant y ramena du moins l'espérance.

Peu à peu, Fèvre devint moins sombre. Le temps et les caresses du bébé qui se faisait de plus en plus adorable, cicatrifèrent la plaie que la mort avait creusée.

Tous les trésors de son affection, le fermier les reporta sur la biondine qui ne le quittait pas plus que son ombre. Ensemble ils allaient aux champs, aux bois, partout. Quand il ne pouvait pas l'emmenner, il restait. S'il ne l'avait pas eue sous ses yeux, il se serait figuré à chaque instant qu'elle courait un danger contre lequel il ne l'aurait pas défendue. Non, Marthe était tout au monde : les affaires après Marthe, les plaisirs après Marthe, l'univers entier après Marthe.

Quelquefois, dans ses jours de mélancolie, quand il songeait à sa pauvre femme, si la pensée que Marthe pouvait mourir aussi lui traversait l'esprit, il se sentait blêmir, et ses jambes tremblaient sous le poids de son vaste corps, tandis que ses cheveux crépus se hérissaient sur sa tête.

C'était un soir, à l'automne, par un admirable temps. Fèvre venait de ramener à la ferme un chargement de bois pour sa provision d'hiver. Comme la nuit ne tombait pas encore, il se mit en devoir de fendre à la hache quelques tronçons de baliveaux.

Il jeta un regard sur sa fille qui jouait à trois pas devant lui, et commença sa besogne.

C'était plaisir de voir ce formidable compagnon faire tournoyer sans effort une hache énorme, une hache pour lui, qui allait d'un seul coup séparer en deux des fûts d'un demi-mètre d'épaisseur.

Il allait, il allait, faisant l'ouvrage de

trois hommes. De temps à autre, il s'arrêtait, le coude sur la hanche de la cognée, pour contempler Marthe. Puis il recommençait.

On aurait éprouvé une sorte d'épouvante à voir la hache luisante tracer dans l'air, avec d'étranges reflets, un cercle presque entier autour de l'homme, pour venir s'abattre à ses pieds avec une force incalculable.

—Allons, Marthe, encore une bille à fendre, et nous irons souper ! dit-il.

Et il imprima à sa hache un élan d'une irrésistible vigueur.

Alors il se passa quelque chose de tellement horrible, qu'on ne peut le raconter sans sentir ses nerfs se tendre et son cerveau se contracter ; qu'il est impossible de l'entendre raconter sans être ébranlé de la tête aux pieds, sans éprouver un déchirement dans la poitrine, sans ressentir une effroyable sensation dans les muscles, dans les os.

La petite fille crut-elle que son père l'avait appelée ? Ou bien céda-t-elle à quelque impulsion de sa nature tracassière ? Toujours est-il qu'elle s'élança en poussant un cri joyeux vers Fèvre, et, en deux pas, elle fut dans la sphère d'action de la hache qui était lancée, qui tournait, qui allait s'abattre.

Fèvre vit cette tête blonde devant lui. Il sentit que son élan ne pouvait plus être arrêté. Il comprit qu'il allait fendre d'un seul coup la tête de son enfant, de sa Marthe, de son espérance, de sa consolation.

Que se passa-t-il en cette seconde suprême, dans l'esprit, dans le cœur, dans la chair de cet homme ? La hache impitoyable décrivit son arc de cercle. La petite, plus impitoyable encore, n'eut pas l'idée de se pencher à droite ou à gauche. Fèvre poussa un grand cri. Le soleil qui se couchait envoya au passage un reflet sanglant à la hache qui s'abattit sur le front de l'enfant.

Et l'hercule tombant à la renverse n'eut pas même la consolation de mourir du même coup.

CAMILLE DEBANS.

## UNE HORRIBLE HISTOIRE

Le *Star and Herald* de Panama publie l'étrange récit suivant :

« Sur la foi du gouverneur du district de Caqueta, sur les frontières du Brésil, une histoire assez sérieuse nous est racontée sur des hostilités survenues entre des tribus indiennes, et qui ont donné lieu à des cruautés presque incroyables. Sur le territoire désolé de la partie basse de la rivière Caqueta, vivent deux tribus indiennes, les Huitotes et les Guaguas, qui sont animés les uns contre les autres d'une haine éternelle. Quelle peut être la cause première des guerres sanglantes qui ont eu lieu entre les deux nations, personne ne le sait ; mais, ce qui est certain, c'est qu'elles ne paraissent exister que pour se détruire mutuellement de la manière la plus atroce. Bien que les Guaguas entrent en relation de commerce avec tous ceux qui les visitent, ils deviennent des véritables cannibales vis-à-vis des Huitotes qu'ils chassent comme des bêtes féroces, dans le but de faire des prisonniers qu'ils vendent comme des esclaves sur le territoire brésilien ou réservent à un sort plus affreux, servant les membres encore palpitants de leurs victimes comme un mets distingué dans leurs horribles et dégoûtants festins. Les principaux détails de ces orgies sont décrits par un voyageur colombien nommé Guzman qui a visité le pays. »

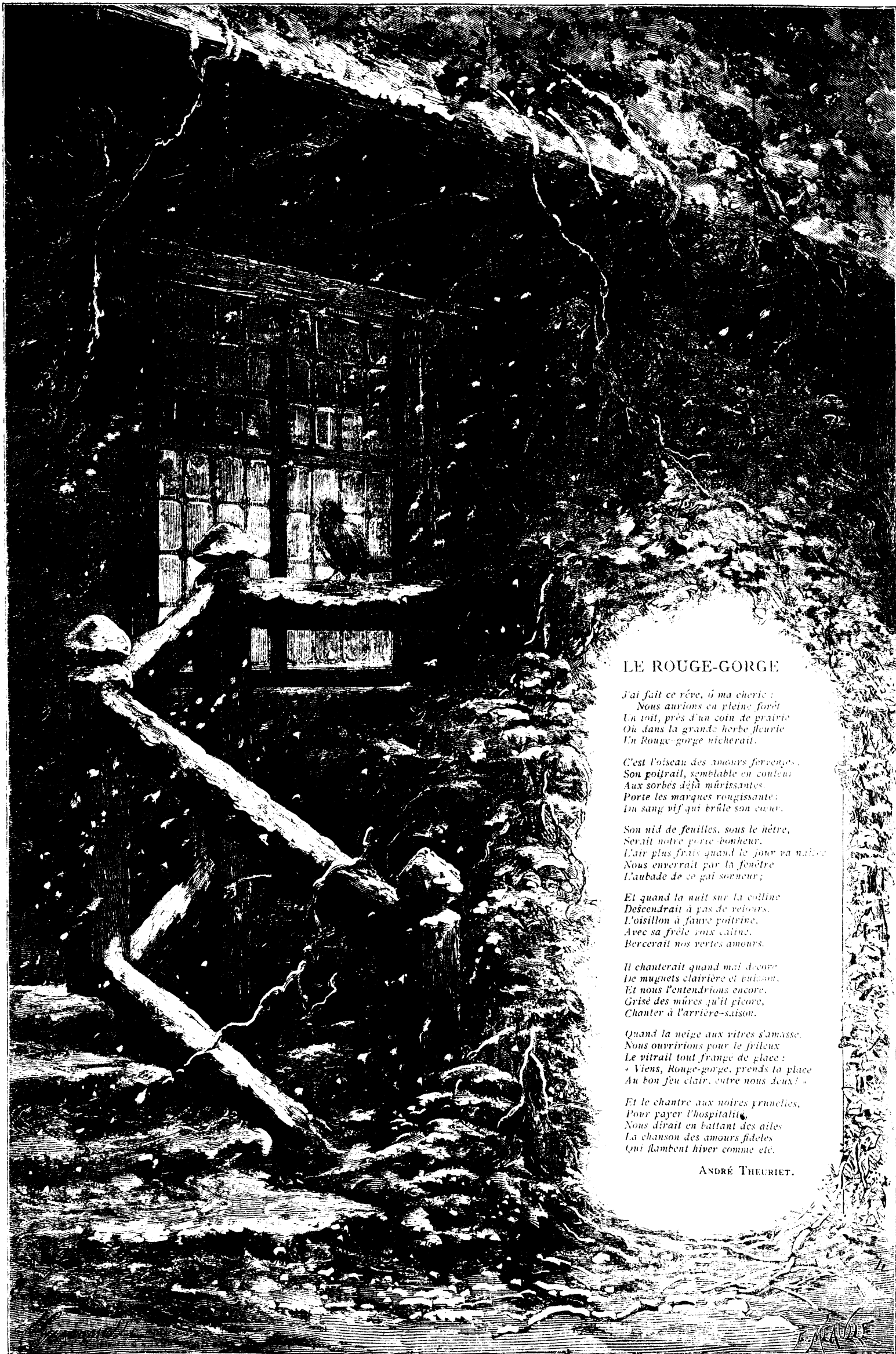
« Les bâtiments ou temples dans lesquels les victimes sont sacrifiées, ont 30 mètres carrés, avec plusieurs portes de chaque côté ; ils peuvent contenir environ 40 personnes. La victime choisie est menée par la main d'un chef, passant et repassant devant les sauvages assemblés, au milieu des cris et des rires infernaux ; le captif, tremblant, est obligé de franchir successivement plusieurs portes, et enfin on le laisse debout quelques instants au centre du bâtiment. Ensuite, sans un mot d'avertissement, le chef des sauvages attaque avec un bâton cette victime sans défense, la terrasse du premier coup, étourdie ou morte, et commence à découper le corps et à en distribuer les morceaux aux individus présents, qui les dévorent crus. Etendus sur le plancher comme des animaux, ils consomment leur horrible festin. »

« Les Guaguas, à leur tour, sont exposés aux attaques de partis nomades de nègres brésiliens qui, en certaines saisons, remontent la rivière Caqueta, attaquent les villages, font prisonniers hommes, femmes et enfants, et les emmènent chez eux pour les vendre comme des esclaves, sans aucun empêchement de la part des autorités locales. »





LE NID DE ROUGE-GORGE



## LE ROUGE-GORGE

J'ai fait ce rêve, ô ma chérie :  
 Nous aurions en pleine forêt  
 Un toit, près d'un coin de prairie  
 Ou dans la grande herbe fleurie  
 Un Rouge-gorge nicherait.

C'est l'oiseau des amours ferventes,  
 Son poitrail, semblable en couleur  
 Aux sorbes déjà mûrissantes,  
 Porte les marques rougissantes  
 Du sang vif qui brûle son cœur.

Son nid de feuilles, sous le hêtre,  
 Serait notre porte-bonheur,  
 L'air plus frais quand le jour va naître  
 Nous enverrait par la fenêtre  
 L'aubade de ce gai sorneur ;

Et quand la nuit sur la colline  
 Descendrait à pas de rebois,  
 L'oisillon à fauve poitrine,  
 Avec sa frêle voix câline,  
 Bercerait nos vertes amours.

Il chanterait quand mai decore  
 De mugnets clairière et valson,  
 Et nous l'entendrions encore,  
 Grisé des mûres qu'il picore,  
 Chanter à l'arrière-saison.

Quand la neige aux vitres s'accumule,  
 Nous ouvririons pour le frileux  
 Le vitrail tout frangé de glace :  
 « Viens, Rouge-gorge, prends la place  
 Au bon feu clair, entre nous deux ! »

Et le chantre aux noires prunelles,  
 Pour payer l'hospitalité,  
 Nous dirait en battant des ailes  
 La chanson des amours fidèles  
 Qui flambent hiver comme été.

ANDRÉ THEURIET.





—Allons! tout va bien, s'écria le messager en se frottant les mains. "Nous allons réveiller la petite et filer grand train, car il fera jour dans une heure. —Je n'en reviens pas murmura le lieutenant, et je ne peux pas encore me figurer que je suis en vie.

—Ah! c'est que mon vieux Sarrazin à la poigne un peu dure, dit Bourdier en riant de tout son cœur.

—Mais enfin, pourquoi m'a-t-il attaqué, sans savoir si j'étais un ennemi? demanda l'officier avec un reste de mauvaise humeur.

—Oh! je ne vous aurais rien fait si je n'avais pas entendu l'ami Bourdier qui arrivait, dit le père Sarrazin d'une voix rude.

—Comment cela?

—Mais oui, reprit le faux colporteur. Comprenez donc, mon officier, que ce brave homme-là, qui était en faction dans le haut de l'arbre, vous voyait parfaitement au pied du tronc.

—Tant qu'il a été tout seul, il n'a pas bougé, mais, quand je lui ai envoyé mon signal pour lui dire que j'arrivais, il a pensé que vous étiez peut-être venu là pour me pincer, et que j'allais me fourrer, comme on dit, dans la gueule du loup.

—C'est alors qu'il vous est tombé dessus. —A tout hasard, dit tranquillement le père Sarrazin.

—Ainsi, demanda Roger ébahi, ce chant du hibou...

—C'était moi, mon officier, dit Pierre Bourdier.

—Avouez que je ne m'en tire pas mal.

—J'y ai été trompé complètement.

—Vous n'êtes pas le seul, et j'ai mis les Prussiens dedans plus d'une fois.

—C'est un vieux tour que mon père m'a appris. Il était du Morbihan, et il avait pas mal chouanné dans le temps, ce qui prouve bien qu'il y a de braves gens partout.

—Mais on a chanté aussi là-haut dans les branches, et...

—Mon compère Sarrazin, parbleu! Il voulait m'avertir qu'il était au poste, mais il a arrêté sa chanterelle pour me faire comprendre qu'il fallait me mettre sur mes gardes. Si vous n'aviez pas été là, il aurait crié trois fois au lieu d'une.

—Est-ce assez bien organisé, hein? demanda Bourdier qui avait bien le droit, en effet, de se féliciter un peu.

—C'est merveilleux, dit Roger, et, avec vous, je commence à espérer que nous arriverons à Paris.

—Maintenant que nous sommes chez mon vieil ami, vous pouvez être tranquille.

—Vous ferez connaissance aujourd'hui, et vous verrez que, s'il n'est pas tout à fait de ma force pour faire la chouette, il en vaut trois comme moi pour passer au nez et à la barbe des Prussiens.

—On fait ce qu'on peut, dit modestement le père Sarrazin.

—Voyons, reprit Pierre Bourdier, cela n'est pas trop le moment d'échanger des compliments.

—Je crois que nous pouvons commander: Au pas accéléré, marche!

—Pas un casque à pointe à une demie lieue aux environs; cinquante minutes de nuit devant nous, dit le nouveau guide du ton d'un sergent qui fait un rapport à son officier.

—C'est juste le temps et l'occasion.

—Et le mendiant qui a dû aller prévenir les Prussiens? demanda Roger qui se souvenait de ses inquiétudes à propos de la ronde de cavalerie.

—Il ne nous gênera plus, répondit laconiquement le faux colporteur.

—Quoi! s'écria le lieutenant, vous l'avez...

—Je vous conterai cette histoire-là quand nous serons tirés d'affaire, interrompit Pierre Bourdier.

—Pour l'instant, appelez la petite, et... en route!

La recommandation était inutile, car Régine se montra tout à coup aux trois amis.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

UNE EXÉCUTION MILITAIRE

ÉPISEDE DE LA BATAILLE DE NOVARE

En 1848, cédant à ses sentiments libéraux et chevaleresques, cédant surtout à sa haine contre l'Autriche, haine si longtemps vivace au cœur des Hongrois, le comte Jean-Matheus de \*\*\* était venu se mettre au service du Piémont, lorsque le roi Charles-Albert déclara la guerre à l'Autriche.

Il prit la part la plus active et la plus brillante aux victoires de Pastrengo, de Goito, de Rivoli, de Somma Campana; à la prise de Pizzighetone et de Peschiera, et, si Charles-Albert perdit la bataille de Novare, ce ne fut certes point la faute du comte Jean, qui se battit comme un lion. Il chargeait une dernière fois à la tête de son escadron, avec la furie que donne le désespoir, quand son cheval, frappé mortellement, s'abattit au milieu d'un régiment autrichien qui emmenait prisonnier

le cavalier démonté et perdant tout son sang par plusieurs blessures.

On le pansa, on le soigna, on le guérit. Mais c'est alors que le drame commence pour le héros de cette anecdote.

Les prisonniers italiens, qui n'avaient fait que combattre pour l'indépendance de leur pays, furent envoyés dans les places fortes pour être échangés, si la guerre continuait, ou renvoyés dans leurs foyers après la paix.

Mais il n'en pouvait être ainsi d'un transfuge, d'un soldat qui avait été pris, les armes à la main, dans les rangs ennemis, lorsque la place, marquée par la loi dans l'armée autrichienne, était restée déserte ou plutôt désertée.

Les prisonniers de cette espèce, Hongrois et Polonais, devaient être traduits devant un conseil de guerre qui ne pouvait que les condamner à être passés par les armes, sur la simple constatation de leur identité.

Cité devant ses juges, le 23 avril 1849, un mois, jour pour jour, après la défaite de Novare, l'infortuné jeune homme entendit prononcer, sans pâlir, l'arrêt qu'il connaissait d'avance, et qui devait être exécuté le lendemain matin, à la première heure.

Au lever du soleil, un prêtre entra dans la prison des condamnés (ils étaient 15); il les exhorta, leur donna sa bénédiction et les accompagna jusqu'à la lisière du bois où la sentence devait recevoir son exécution.

Les condamnés étaient attachés ensemble par une même corde qui leur liait les bras.

Arrivés à l'endroit où ils doivent tomber pour ne plus se relever, ils s'alignent, sur l'ordre de l'officier de service, comme des soldats dans le rang, la tête haute, la poitrine en avant.

L'officier lève son épée, une seule détonation se fait entendre, et, en même temps, quinze hommes tombent la face contre terre.

Le comte Jean, attaché à ses compagnons, entraîné par leur chute, tombe avec eux. Et, cependant, chose étrange, il n'a rien senti, pas le moindre choc.

Pendant une minute, il est convaincu que la balle, qu'il aura reçue sans en avoir conscience, va manifester sa présence par la rupture soudaine d'un des organes vitaux, ou tout au moins par quelque horrible douleur... Rien, toujours rien... et cela pendant cinq minutes au moins.

En ce moment, il entend des pas et des voix qui se rapprochent de lui. C'est le sergent et un de ses hommes chargés de donner le coup de grâce aux survivants s'il s'en trouvait.

—Tiens! dit le sergent, en s'arrêtant devant lui, il me semble qu'en voilà un qui a la vie plus dure que les autres. Oui, vraiment, il remue encore. Allons, qu'il cesse au moins de souffrir.

Au même instant, le comte Jean sent le froid d'un canon de fusil entre son cou et la partie inférieure de son oreille. Puis, presque en même temps, une horrible détonation semble lui déchirer la cervelle, et cette fois il a bien senti que la vie l'a abandonné.

Le comte Jean n'était pourtant qu'évanoui par suite de la commotion qu'il venait d'éprouver. Car, après un espace de temps, dont il n'a jamais eu conscience, il sent bien que, non seulement il est encore vivant, mais qu'il est complètement intact, qu'il n'a pas même une égratignure.

La balle avait évidemment passé entre l'oreille et le cou et ne l'avait même pas effleuré.

Il eut alors un mouvement de joie indicible, mais qui fut, hélas! de bien courte durée. Car, en regardant autour de lui avec précaution, il aperçut un piquet de soldats, armés de pioches et de pelles, qui s'apprêtaient à creuser la fosse où devaient reposer les victimes.

Que faire? Dire un mot, faire un geste, c'est appeler sur lui cette mort à laquelle il vient d'échapper si miraculeusement... Rester immobile et se laisser enterrer vivant, c'est se résigner à une mort cent fois plus horrible que la première...

—A moi, soldats, s'écria-t-il alors d'une

voix éclatante, achevez votre ouvrage et faites vite!

On juge facilement de la stupeur de ceux qu'il interpelle ainsi. Aussi, restent-ils muets, immobiles, s'interrogeant l'un l'autre d'un regard ébahi.

—Eh! bien, reprit le condamné, n'avez-vous pas entendu, n'avez-vous pas compris?

—Si fait, capitaine, répond alors le caporal en se grattant l'oreille, mais c'est que...

—C'est que... quoi?

—C'est que, si nous avons reçu l'ordre de tirer sur vous une fois, nous n'avons pas reçu l'ordre de tirer deux fois, et il faut que j'en réfère à mon officier.

Le caporal en réfère donc à son officier, qui en réfère à son colonel, qui en réfère au conseil de guerre, lequel après enquête et rapport minutieusement détaillé, rendit l'arrêt suivant:

"Attendu que le capitaine Jean-Matheus, comte de \*\*\* a été condamné à être fusillé comme transfuge;

"Mais, considérant que, non-seulement ledit comte Matheus a essuyé le feu du peloton d'exécution, mais que le coup de grâce réglementaire lui a été donné; et que, par conséquent, le jugement a reçu pleine et entière exécution dans la forme;

"Le conseil décide que le condamné a été fusillé conformément à l'arrêt en date du 23 courant; que, mort ou vivant, il est bien mort aux yeux de la loi; et que, en conséquence, la justice humaine n'a plus qu'à s'incliner devant la clémence divine."

Voilà comment le comte Jean n'est pas mort le 23 avril 1849. Il se porte même encore très-bien à l'heure qu'il est. Il a bon pied, bon œil et une mémoire à toute épreuve. Mémoire qui lui a permis de nous raconter cette anecdote, qui, pour être invraisemblable, n'en est pas moins vraie d'un bout à l'autre.

P. DIDIER.

NOS GRAVURES

Jeunes bohémiennes

Tableau de M. Bouguereau

Il est aisé de reprocher à M. Bouguereau ce qu'on a spirituellement appelé son "manque d'imperfections"; chaque année n'en voit pas moins la foule se presser devant l'œuvre nouvelle qu'il expose, et, tandis que les connaisseurs y louent l'élevation du style et la pureté du dessin, le public se laisse captiver par la grâce et la constante beauté de ses modèles.

Les Jeunes bohémiennes du Salon de cette année sont de dignes sœurs de leurs aînées: finesse des traits, charme de l'attitude, profondeur du regard, elles ont toutes les qualités qui sont comme le privilège du maître.

Le rouge-gorge

(Sylvia rubecula)

Tirit! Tirit!... Voici le rouge-gorge qui revient avec le printemps. Il s'arrête un moment dans les vergers qui entourent les hameaux de leurs bouquets d'arbres en fleurs, et il y fait antichambre en attendant que la forêt soit tout à fait feuillue, mais, dès que hêtres et chênes ont ouvert leurs bourgeons, il se hâte de rentrer sous bois. Amoureux de l'ombre et de la solitude, il choisit un massif aux profondes ramures, non loin d'une source murmureuse, et il s'y cantonne avec sa femelle. Le rouge-gorge est le modèle des amoureux et des maris. Les distractions du dehors sont pour lui sans charme, et il ne trouve de joie que dans le home conjugal.

—La douce société de la femelle, dit Buffon, non-seulement le remplit tout entier, mais semble lui rendre importune toute autre compagnie; il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux." Une fois la place du nid marquée, à quelques pouces de terre, au milieu d'une cépée ou parmi de hautes herbes, le rouge-gorge procède à l'édifica-

tion de sa maison. Le nid est fait de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un douillet lit de plume au-dedans. Souvent même notre oisillon, qui aime à être chez lui, élève au-dessus une sorte de toiture de feuilles sèches, et ne laisse sous cet amas qu'une ouverture oblique, étroite, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant. Dans cette retraite bien close, la femelle pond de cinq à sept œufs blanchâtres, ponctués de taches rouges. Tant que les petits ne sont pas éclos, elle reste seule sur le nid; pendant ce temps, le rouge-gorge mâle rôde aux alentours en quête de vermineux. Il volète de feuille en feuille comme un papillon. Dans le demi-jour verdissant des ramées, on voit briller ses deux yeux noirs, palpiter ses ailes brunes et se gonfler son poitrail d'un beau roux orangé, pareil comme ton à la couleur des fruits mûrs du sorbier.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de M. ADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndicat nommé à la faillite de la maison A. Pilon & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écarter à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil.

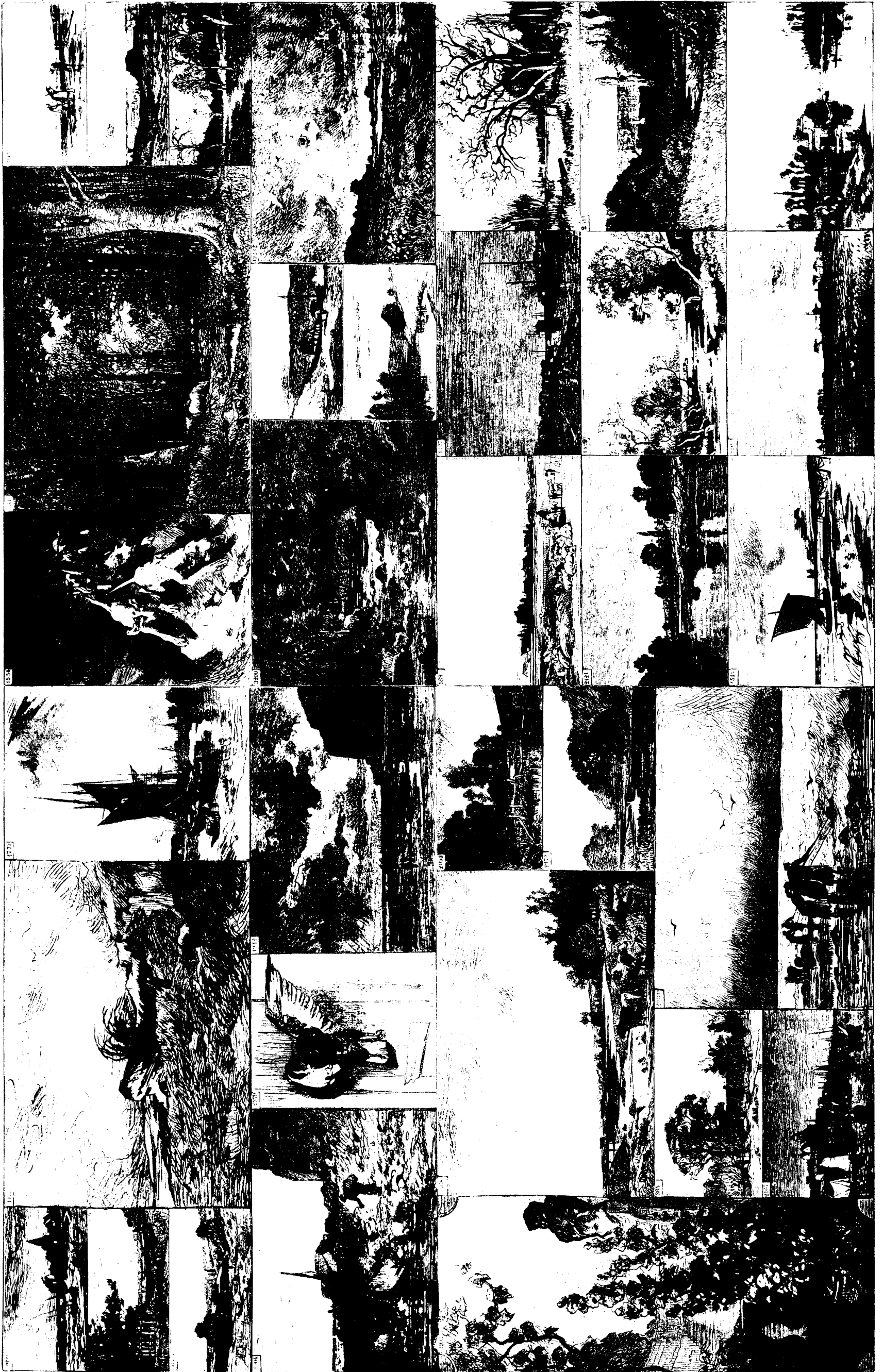
UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Nouvelle pharmacie. — Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Épargne. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beaucoup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — M. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.



SALON DE 1879. CHOIX DE PAYSAGES.



LE 24 MAI À LONDRES

Les fêtes qui ont eu lieu à cette occasion sont des plus simples; elles consistent en une revue passée le matin par le prince de Galles et le duc de Cambridge, et en illuminations assez maigres de neuf à onze heures du soir.

La revue a été attristée par un fâcheux accident. L'attaché militaire de Turquie, Abdullah Effendi, traversant Hyde Park à cheval, pour aller se joindre à l'état-major du prince de Galles, a été désarçonné par sa monture et a été lancé sur la grille qui entoure la statue d'Achille (lisez Wellington).

Il y a une année, le comité des travaux publics avait obtenu du Parlement un bill autorisant le rachat du péage des ponts sur la Tamise; deux ponts avaient déjà été rendus à la circulation gratuite; on a fait concorder avec la fête de la Reine l'ouverture des cinq derniers, dont le rachat s'est élevé à la somme de quinze millions.

C'est le prince de Galles qui a présidé la cérémonie d'ouverture fort populaire en ce que cette suppression de péage va singulièrement faciliter les communications entre les deux rives de la Tamise. Le prince était accompagné de la princesse et de ses deux fils; le duc et la duchesse d'Edimbourg, le prince de Danemark, ont traversé et retraversé chacun des ponts au milieu des acclamations.

Le prince de Galles est réellement infatigable; à cheval des dix heures du matin, à peine s'il a eu le temps de quitter son uniforme des grenadiers de la garde, qu'il lui a fallu remonter en voiture pour parcourir les quais de la Tamise, subir un nombre illimité de discours, luncher avec les membres du comité des travaux publics, quand il rentre, à six heures, à Malborough-house, il doit s'habiller de nouveau pour assister au grand dîner donné en l'honneur de Sa Majesté par le premier lord de la Trésorerie.

VARIÉTÉS

Comment on fait les bonnes maisons: Un monsieur qui vient d'engager un nouveau domestique, lui montre la livrée de son prédécesseur: — Vous avez la même taille que lui, elle vous ira comme un gant. Et soyez-en aussi ménager que lui. Regardez cette culotte: il l'a portée pendant dix ans!

Dans une chambre de malade: — Ah! cher ami, que vous êtes donc gentil d'être venu passer la soirée auprès de moi, pauvre malade abandonné de tous! que de reconnaissance! — L'ami, avec bonhomie: — C'est tout naturel, nous ne sommes pas dans ce monde pour nous amuser, et il est des corvées qu'il faut savoir s'imposer!

Deux individus sont en prison: l'un pour avoir volé une monture et l'autre une vache. — Eh bien! quelle heure est-il? demanda à son compagnon celui qui avait volé la vache. — Que diable! j'sais pas trop; mais je pense qu'il est temps d'aller traire ta vache.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et en feuilles de paluier à vendre à sacrifice.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

LES ECHECS

MONTREAL, 19 juin 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 163: MM. G. Lalandry, New-York; A. C. Saint-Jean; Un amateur, Trois-Rivières; N. P. Sorel; V. Gagnon, Québec; S. Lafrenais, M. Toupin, J. Gauthier, Montréal.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Le Rév. C. E. Ranken vient d'abandonner une partie à M. Berry. Le total des parties gagnées se répartit comme suit: Etats-Unis, 19; Angleterre, 17, et 7 ont été nulles.

Lundi de la semaine dernière, M. Blackburne a joué simultanément 36 parties au "Liberal Club of Leigh, Lancashire." Le célèbre maître en a gagné 34 et perdu 2. Le lendemain (mardi), M. Blackburne a joué au même club huit parties sans voir, et il a défait six de ses opposants et annulé avec deux.

ASSOCIATION D'ECHECS CANADIENNE

Le tournoi de cette association, commencé dans le mois d'août 1878, et dont nous avons parlé dans le temps, s'est terminé le 3 courant. Plusieurs circonstances imprévues ont été la cause de cette longue durée, et, entre autres, la lenteur et la négligence que certains compétiteurs ont montrés pour terminer leurs parties y ont beaucoup contribué.

Association d'échecs Canadienne — Septième Congrès annuel.

Position des joueurs à la fin du tournoi.

LÉGENDE: 1 — GAGNÉ — 0 — PERDU — 1/2 — NULLE.

Table of chess tournament results with columns for player names (Dr. Howe, Prof. Hicks, John Henderson, etc.) and their scores against various opponents.

Les messieurs suivants ont remporté les prix du tournoi: J. G. Ascher, 1er Prix, 10 Points; Dr. Howe, 2e do, 9 1/2 do; Prof. Hicks, 3e do, 8 1/2 do; E. B. Holt, ex-aequo, 4e do, 8 do; J. W. Shaw, 5e do, 7 1/2 do.

Si les Noirs jouent P 3e ou 4e F, la D fait mat à 3e C ou 6e T, etc.

Solution de la fin de partie No. 2.

Chess solution for problem No. 2, showing moves for Blancs and Noirs.

(a) Étant forcé d'ôter votre Dame de cette ligne pour faire place à son Roi, vous n'auriez jamais le temps d'amener le vôtre. Alors, cela doit finir par un forfait. Il est bon d'observer que les Pions des deux Fous et des deux Tours à une case de dame, font partie remise contre une Dame; et que les Pions du Roi, de la Dame et des deux Cavaliers doivent perdre dans une pareille position.

78ème PARTIE

Brillante partie jouée entre le célèbre Paul Morphy et un amateur. (Otez la T D pour les blancs.)

Chess solution for problem No. 163, showing moves for Blancs and Noirs.

NOTES.

(a) Evidemment mauvais. C D 2e R est gén éralement joué ici. (b) Un autre mauvais coup; mais qu'y avait-il de bon à faire? La partie est perdue.

79ème PARTIE

Autre jolie partie jouée en Angleterre il y a quelques années.

Chess solution for problem No. 163, showing moves for Blancs and Noirs.

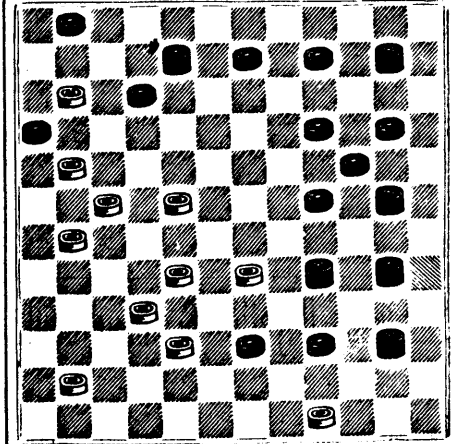
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 169

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 167

Table showing the results of the 167th problem, listing players and their scores.

Solutions justes du Problème No. 167

Montréal:—N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau, J.-L. Chartier et J. Bergeron. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux. North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

NAISSANCE

A Montréal, le 12 courant, la dame de J.-E. Tourangeau, de l'Opinion Publique, une fille.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 13 juin 1878.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, and dairy products.

